

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Retiré

AMENDEMENT

N° II-CF511

présenté par

Mme Guetté, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	160 000 000
Conditions de vie outre-mer	0	0
Construction de la route du fleuve en Guyane <i>(ligne nouvelle)</i>	160 000 000	0
TOTAUX	160 000 000	160 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons d'allouer des fonds à la construction de la route du fleuve en Guyane.

Nécessité absolue pour le désenclavement de l'Ouest guyanais, la route du fleuve est promise aux guyanais depuis 2007. Son premier tronçon, de Saint Laurent à Apatou, a été construit. La construction du tronçon entre Papaïchton et Maripasoula a commencé puis s'est arrêtée en 2020 après quelques kilomètres. Ces travaux doivent reprendre, mais il manque toujours la partie entre Apatou et Papaïchton.

Maripasoula, la plus vaste commune de France, est une ville complètement isolée : aucune route ne la dessert, elle n'est accessible que par voie aérienne ou fluviale. Cet isolement a des conséquences sanitaires graves : il est impossible d'évacuer dans des délais rapides les malades atteints d'affections graves. Relier les communes du Maroni par des routes doit être un objectif prioritaire.

La construction coûte en moyenne 1 million d'euros par kilomètre et il faudrait environ 160 kilomètres de routes pour relier Papaïchton à Apatou. Nous estimons donc à 160 millions d'euros le coût de cette mesure.

Pour assurer sa recevabilité financière, cet amendement :

- Prélève 160 millions d'euros en AE et CP sur l'action 1 « Soutien aux entreprises » du programme 138 « Emploi outre-mer »
- Abonde d'autant le nouveau programme « Construction de la route du fleuve en Guyane »

Nous appelons le Gouvernement à lever le gage pour assurer les moyens confiés à l'action 1 « Soutien aux entreprises » du programme 138 « Emploi outre-mer ».